



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises adaptées

Question écrite n° 101264

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur les inquiétudes formulées par les entreprises adaptées. Entreprise à part entière, l'entreprise adaptée permet à des personnes reconnues travailleurs handicapés d'exercer une activité professionnelle salariée dans des conditions adaptées à leurs besoins. Ces entreprises s'inquiètent que le PLF 2017 ne prévoit aucune aide au poste supplémentaire alors que, depuis 2011, 3 000 aides au poste avaient été votées engendrant l'emploi de près de 6 000 chômeurs en situation de handicap sur l'ensemble du territoire français. Elles auraient espéré la création de 1 000 nouvelles aides au poste en 2017. Afin de rassurer les professionnels de ce secteur, il souhaite donc connaître la position du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101264

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2016](#), page 10235

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)